Nations Unies E/cn.6/2016/NGO/177



Conseil économique et social

Distr. générale 2 décembre 2015 Français Original : arabe

Commission de la condition de la femme

Soixantième session

14-24 mars 2016

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI° siècle »

> Déclaration présentée par International Peace and Development Organization, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

^{*} La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.





Déclaration

Déclaration présentée par International Peace and Development Organization à la soixantième session de la Commission de la condition de la femme

Rôle d'International Peace and Development Organization dans l'émancipation des femmes au Soudan

International Peace and Development Organization est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif dont l'objectif est de consolider la paix et le développement dans les zones affectées par des situations d'urgence. Elle s'efforce de renforcer la culture de la paix, de la coexistence, de la non-violence, et de mettre en œuvre des projets de développement économique et social.

L'Organisation cherche à atteindre ses objectifs par une stratégie d'émancipation des femmes pour garantir la dignité et le bien-être des femmes et des enfants dans les zones frappées par des catastrophes, contribuer efficacement à la construction de la paix et au développement durable. Elle accomplit ce travail à travers ses bureaux ouverts dans plusieurs États du Soudan.

L'organisation fonde sa méthodologie de travail sur le principe du partenariat avec de nombreuses organisations locales et internationales et les organismes des Nations Unies.

International Peace and Development Organization s'est vue accorder le statut consultatif auprès du Conseil économique et social en 2009.

Exemples d'activités de promotion du statut des femmes dans les situations de conflit armé :

- aide d'urgence aux femmes et aux enfants dans les zones de conflit, notamment de la nourriture, des vêtements et des abris;
- elle fournit également une assistance pour le traitement des effets psychologiques résultant des guerres et des conflits armés, en mettant à disposition des victimes une aide psychologique et sociale;
- l'Organisation fournit d'autres services essentiels tels que l'éducation, santé et l'approvisionnement en eau pour les femmes déplacées dans les zones de proximité où règne la sécurité;

Afin d'améliorer le statut social des femmes, l'Organisation met en œuvre des programmes de sensibilisation et de lutte contre les coutumes et traditions négatives qui avilissent la valeur et la dignité des femmes. Elle a réalisé un grand nombre d'activités de sensibilisation qui utilisent le théâtre, la musique et le sport comme moyen efficace pour diffuser le message de la non-discrimination, de la paix et de la non-violence.

Pour améliorer le statut des femmes en politique, et en collaboration avec des organisations similaires, International Peace and Development Organization plaide en faveur de la participation effective des femmes à la prise de décision. Par ailleurs, elle contribue au renforcement des capacités en matière de négociation, de médiation et de résolution des conflits, de respect de la diversité et de coexistence afin de permettre aux femmes de jouer un rôle central dans la prévention et la résolution des conflits par leur présence à tous les niveaux de prise de décision.

2/2 15-22431